

Ministry of Education

Special Education Policy
and Programs Branch
24th floor
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Direction des politiques et des
programmes de l'éducation
de l'enfance en difficulté
4^e étage, 900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2

**NOTE DE SERVICE**

- DESTINATAIRES :** Directrices et directeurs de l'éducation
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des administrations
scolaires
Directrice, Direction des écoles provinciales
- EXPÉDITEUR :** Barry Finlay
Directeur
Direction des politiques et des programmes de l'éducation de
l'enfance en difficulté
- XX
Chef du bureau régional
Bureau régional X
- DATE :** Le 29 avril 2008
- OBJET :** Séance de consultation provinciale dans le but d'élaborer un guide
ressource *L'éducation pour tous, de la maternelle à la 12^e année*
-

Le ministère de l'Éducation élabore actuellement un guide ressource intitulé *L'éducation pour tous, de la maternelle à la 12^e année* conçu pour donner suite aux recommandations formulées dans *L'éducation pour tous : Rapport de la Table ronde des experts pour l'enseignement en matière de littératie et de numératie pour les élèves ayant des besoins particuliers de la maternelle à la 6^e année*. Le Ministère invitera les conseils scolaires, les administrations scolaires, les écoles provinciales et les groupes d'intervenants du secteur de l'éducation à participer aux séances de consultation sur l'élaboration du guide ressource qui se tiendront en mai 2008.

L'élaboration du guide ressource sera fondée sur les principes suivants :

- s'appuyera sur les éléments fondamentaux de *L'éducation pour tous, de la maternelle à la 6^e année* qui s'adressent à tous les élèves;
- élargir sa portée au-delà de la littératie et de la numératie pour les élèves de la maternelle à la 12^e année;
- s'adresser à l'ensemble des éducatrices et des éducateurs et mettre principalement l'accent sur le soutien offert aux enseignants de classes, tant au palier élémentaire que secondaire;

- s'harmoniser avec les autres initiatives clés du Ministère (Secrétariat de la littératie et de la numératie, Stratégie visant la réussite des élèves et l'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans);
- chercher à donner aux éducatrices and aux éducateurs les outils pour combler les écarts en matière de rendement scolaire de façon utile et professionnelle.

Le ministère de l'Éducation organisera des séances de consultation en anglais et en français en mai 2008. Ces séances de consultation permettront aux parents et aux éducatrices et aux éducateurs du milieu de l'éducation d'offrir de la rétroaction dans l'élaboration du guide ressource en discutant :

- des changements observés dans le secteur de l'éducation depuis la publication de *L'éducation pour tous, de la maternelle à la 6^e année* en 2005;
- les éléments clés de *L'éducation pour tous, de la maternelle à la 6^e année* qui peuvent s'appliquer au document destiné aux élèves de la maternelle à la 12^e année;
- des points forts du document de *L'éducation pour tous, de la maternelle à la 6^e année*;
- des changements au document de *L'éducation pour tous, de la maternelle à la 6^e année* et des ajouts à apporter;
- des stratégies précises à l'intention des élèves ayant des besoins particuliers.

Voici la date et le lieu de la consultation provinciale :

Date :

Heure :

Lieu :

Date limite pour réserver une chambre d'hôtel :

Afin de nous assurer que ces séances contribuent véritablement à l'élaboration du guide ressource, nous demandons à chaque conseil scolaire de déléguer les représentantes et les représentants suivants aux séances de la consultation provinciale. (ces représentants devront avoir une très bonne connaissance de *L'éducation pour tous, de la maternelle à la 6^e année*).

- un membre du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED) du conseil scolaire **ou** une conseillère ou un conseiller scolaire **ou** un membre du comité de participation des parents;
- la surintendante ou le surintendant responsable de l'éducation de l'enfance en difficulté;
- une coordonnatrice/un coordonnateur ou une conseillère/un conseiller pédagogique de l'éducation de l'enfance en difficulté;
- un leader pour la réussite des élèves;
- un leader de l'efficacité des écoles du Secrétariat de la littératie et de la numératie;
- une directrice ou un directeur du palier élémentaire;
- une directrice ou un directeur du palier secondaire;
- trois enseignantes ou enseignants du palier secondaire (y compris une enseignante ou un enseignant de la 9^{ième} ou 10^{ième} année et une enseignante ou un enseignant de 11^{ième} ou 12^{ième} année, et une enseignante ou un enseignant de l'enfance en difficulté);
- trois enseignantes ou enseignants de palier élémentaire (y compris une enseignante ou un enseignant de la maternelle à la 6^{ième} année, une enseignante ou un enseignant de la 7^{ième} et de la 8^{ième}, et une enseignante et un enseignant de l'enfance en difficulté) ;
- une aide-enseignante ou un aide-enseignant.

Les écoles provinciales et d'application et les administrations scolaires peuvent envoyer une représentante et un représentant par établissement.

Les dépenses raisonnables de déplacement et de logement et les couts de suppléance seront remboursées conformément aux politiques et aux procédures du gouvernement de l'Ontario. Veuillez consulter les lignes directrices en matière de remboursement des dépenses ci-jointes.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec X de votre bureau régional, au XXX-XXXX ou à X@ontario.ca. Veuillez faire parvenir votre formulaire d'inscription d'ici le (jour) (mois) 2008 à l'attention de X.

Nous vous remercions des efforts constants que vous déployez pour soutenir les élèves, y compris les élèves ayant des besoins particuliers.

Barry Finlay

Chef du bureau régional

Pièces jointes

cc : Sous-ministre adjoint, Division de l'éducation en langue française et de l'administration de l'éducation
 Sous-ministre adjoint, Division de la planification stratégique et des programmes de l'éducation élémentaire et secondaire
 Ann Perron, La directrice générale (intérimaire) du Secrétariat de la littératie et de la numératie.
 Directrice des politiques et des programmes de l'éducation de langue française
 Directrice des politiques relatives au curriculum et à l'évaluation
 Directeur, Direction de services régionaux
 Directeur, Direction de politiques stratégiques en matière de réussite des élèves et d'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans
 Directrice, Direction de la mise en œuvre, de la formation et de l'évaluation dans le cadre des initiatives de la réussite des élèves et de l'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans